



ÉDITORIAL

Une Église qui rassemble

Chers amis,

Il y a quelques jours, les pèlerins de Lourdes du diocèse de Rouen ont redécouvert le sanctuaire après deux années en demi-teinte. Quelle joie de se retrouver dans la diversité des langues et cultures, rassemblés par la Vierge Marie ! Une belle école de fraternité universelle, d'autant que les malades y ont la première place.

Chaque communauté peut sans doute en dire autant : la joie de se retrouver, de se rencontrer. C'est la vocation première de l'Église : rassembler. C'est l'origine du mot « ecclesia » qui signifie « assemblée ».

« L'ENTRETIEN DES LOCAUX EST NÉCESSAIRE À L'ÉGLISE POUR QU'ELLE VIVE SA VOCATION DE RASSEMBLER. LE PAPE FRANÇOIS NOUS ENTRAÎNE À APPROFONDIR UNE CARACTÉRISTIQUE ESSENTIELLE DE L'ÉGLISE QUI RASSEMBLE : LA SYNODALITÉ. CELA SIGNIFIE QUE L'ÉGLISE PROPOSE NON SEULEMENT D'ÊTRE ENSEMBLE MAIS AUSSI DE MARCHER ENSEMBLE. »

Dès lors, il n'y a pas à s'étonner des changements qui affectent d'une manière ou d'une autre l'usage de nos locaux. C'est le cas à Saint-Étienne-du-Rouvray en raison de la fréquentation qui fait suite à la réputation de martyr du Père Jacques Hamel comme à l'archevêché que des services diocésains rejoignent après avoir cédé leur place à l'Institut catholique de Paris.

Aussi, je vous remercie profondément pour votre participation aux chantiers diocésains. Elle exprime votre confiance dans l'avenir synodal de notre Église.

Soyez assurés de mon amitié reconnaissante et de mon union dans la prière.

Le 10 septembre 2022

✠ DOMINIQUE LEBRUN
Archevêque de Rouen

LETTRE DES CHANTIERS

SEPTEMBRE 2022

DONNONS POUR CONSTRUIRE, ADAPTER, PROTÉGER, RÉNOVER NOTRE ÉGLISE DIOCÉSAIN

ROUEN

FAIRE DE L'ARCHEVÊCHÉ LA « MAISON DIOCÉSAIN »

L'arrivée à Rouen de l'Institut catholique de Paris (ICP) aura d'importantes conséquences sur l'organisation des services diocésains. Au terme des consultations nécessaires, l'association diocésaine a en effet décidé de louer à l'ICP « l'espace du Moineau », qui abritait jusqu'alors la plupart des services du diocèse : à la rentrée 2023, cette prestigieuse faculté parisienne ouvrira son nouveau campus au 41 route de Neufchâtel ; à terme, plusieurs centaines d'étudiants y seront formés.



Où reloger les services diocésains ? Au pied de la cathédrale, l'archevêché dispose d'espaces appropriés mais un tel déménagement nécessite d'importants travaux : il faut faire de l'archevêché une vraie « maison diocésaine », un lieu de vie propice aux échanges entre les services, pour le bien de tous. Certains s'y sont déjà installés après la réfection de locaux disponibles : la pastorale des jeunes, la catéchèse, le service d'initiation chrétienne des adultes... Mais cela ne suffira pas pour les accueillir tous. Quatre grands chantiers devront être conduits pendant plusieurs mois, voire plusieurs années :



- la transformation des anciennes écuries, un bâtiment datant du XIX^e siècle, en bureaux, salles de réunions, espaces de travail partagé...



- la réhabilitation et les mises aux normes de la grande bibliothèque, au premier étage, pour que puissent s'y tenir des réunions accueillant jusqu'à 70 personnes. Il faudra améliorer le système de chauffage de cette vaste pièce.



- la mise en place d'un ascenseur permettant notamment aux personnes à mobilité réduite d'accéder à la grande bibliothèque et aux étages supérieurs

- l'aménagement d'un bureau pour le vicaire général au deuxième étage de l'hôtel d'Estouteville, et d'un appartement pour l'archevêque dans les combles du troisième étage.

C'est donc un chantier de grande ampleur qui va s'ouvrir, en coordination étroite avec les services de l'État car cet ensemble architectural, datant de plusieurs siècles, est évidemment classé au titre des monuments historiques. Il faut donc recourir à un maître d'œuvre certifié (architecte en chef des monuments historiques), ainsi qu'à des artisans reconnus pour leur savoir-faire sur ce type de bâtiments. Il est indispensable d'offrir à chacun des conditions de travail moderne, mais l'archevêché ne deviendra « maison diocésaine » qu'en préservant son âme, patinée au fil des siècles.

SAINT-SEVER MIEUX LOGER NOS PRÊTRES

Plusieurs prêtres ont été récemment ordonnés dans le diocèse de Rouen. Il faut pouvoir les loger décemment. C'est pourquoi le diocèse va créer un logement pour le père Erwan Rozier, ordonné l'an dernier et nommé vicaire paroissial sur la paroisse Saint-Sever – Saint-Clément de Rouen. Il sera nécessaire d'aménager un étage d'une maison propriété du diocèse, actuellement occupée par l'association Fraternité Banlieues, qui conservera ses bureaux sur place.

**LE COÛT DES TRAVAUX
EST DE 70 000 €**

LE MADRILLET RÉNOVER ENTIÈREMENT LA SALLE PAROISSIALE

C'est un autre chantier très important que va mener le diocèse à Saint-Étienne-du-Rouvray: la rénovation de la salle paroissiale jouxtant l'église Sainte-Thérèse-du-Madrillet. Cette salle est utilisée par la paroisse de Saint-Étienne mais aussi par des paroisses voisines et des associations comme Vesti Amis ou le Secours catholique. C'est donc un outil pastoral important, mais en mauvais état. Il va falloir reprendre le bâtiment, ses abords et ses accès pour faciliter la circulation des personnes fréquentant ces associations et participant aux activités paroissiales.

**LE COÛT DES TRAVAUX
EST DE 600 000 €**



ND DE LOURDES À SOTTEVILLE



Le diocèse de Rouen est propriétaire de plusieurs lieux de culte édifiés après l'adoption de la loi sur la séparation des Églises et de l'État, en 1905. Souvent construites dans des matériaux de qualité variable, ces églises nécessitent un suivi et un entretien coûteux, qui est à la charge du diocèse. Parmi celles-ci, l'église Notre-Dame de Lourdes de Sotteville-lès-Rouen, construite en béton armé en 1916 et 1926, constitue un exemple remarquable de l'architecture et des aménagements de cette époque. On peut y voir de beaux vitraux commémoratifs dédiés aux morts de la Première Guerre mondiale. Il est devenu nécessaire de « reprendre » le béton de la façade et les armatures de la passerelle d'accès.

COÛT DE CE CHANTIER: 20 000 €

UN ACCUEIL POUR LES PÈLERINS À SAINT-ÉTIENNE



Depuis l'assassinat du Père Hamel, de nombreux pèlerins viennent se recueillir dans l'église Saint-Étienne de Saint-Étienne-du-Rouvray. Ils y trouvent des informations sur le déroulement de l'attentat et peuvent déposer leurs intentions de prières dans un recueil. La paroisse a lancé la création d'un espace d'accueil pouvant recevoir 80 personnes dans les salles paroissiales contiguës au presbytère où vécut le Père Hamel. Mais ces salles, aujourd'hui très vétustes, doivent être rénovées. À terme, des conférences et des expositions pourront y être organisées; les pèlerins pourront y faire une halte avant de poursuivre leur chemin vers d'autres lieux spirituels.

DÉDUCTION FISCALE

Si vous êtes imposable, vous avez la possibilité de déduire de votre impôt sur le revenu 75 % du montant de votre don (dans la limite de 554 € de votre revenu imposable).

Vous donnez	Votre don vous coûte réellement
100 €	25 €
200 €	50 €
300 €	75 €

3 FAÇONS DE DONNER

Chaque don est important. Ne recevant aucune subvention, nous ne pouvons compter que sur la générosité des catholiques pour entretenir leur maison. Pour soutenir les projets et chantiers du diocèse de Rouen, vous pouvez nous soutenir de 3 façons différentes :

- **par chèque**, en remplissant le bon de soutien joint à ce journal, à l'ordre de l'Association diocésaine de Rouen;
- vous pouvez également donner en ligne sur le site internet **donnons-rouen.catholique.fr** en choisissant d'affecter votre don aux Chantiers diocésains, un moyen rapide et sécurisé de nous soutenir;
- vous pouvez choisir le **prélèvement automatique** afin de nous apporter un soutien régulier et dans la durée (directement via donnons-rouen.catholique.fr).

Merci de votre soutien !

ACTUALITÉ DU DIOCÈSE

Retrouvez les événements organisés dans le diocèse sur son site Internet: rouen.catholique.fr et sur les réseaux sociaux.



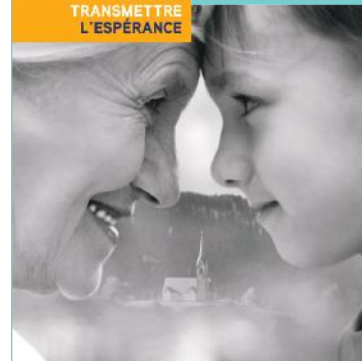
LE POINT SUR LA COLLECTE

CHANTIERS DIOCÉSAINS – 2021

Recettes..... 116 151 €
dont quêtes 15 640 €
dons 100 511 €

Travaux réalisés en 2021 (églises, salles paroissiales, presbytères et immeubles diocésains) 823 621 €

JE VEUX
TRANSMETTRE
L'ESPÉRANCE



**Je crois en l'Église,
je lègue à l'Église**

Contactez votre notaire ou
l'archevêché de Rouen
au 02 35 71 2052
et economat@rouen.catholique.fr